

Fiche de poste indicative

Membre du COFIL du réseau des IDEC

Vous trouverez ci-dessous une fiche de poste indicative permettant de mieux appréhender le rôle du membre du COFIL du réseau des IDEC. Elle représente un appui pour guider le travail du COFIL.

Missions générales et spécifiques

- Travailler avec les autres membres du COFIL du réseau des IDEC sur des thématiques, problématiques récurrentes pouvant être rencontrées au quotidien dans les SSIAD/SPASAD afin de participer à une réflexion commune et d'envisager des solutions pour palliatives dans le respect des orientations stratégiques du plan d'action des SSIAD-SPASAD (volet 2 du diagnostic) et du futur SRS 2018-2022.

Générales

1. Réfléchir aux modalités d'organisation et de fonctionnement du réseau au niveau local
2. Proposer des pistes de travail provenant des problématiques techniques identifiées pouvant être travaillées avec les instances représentatives
3. Participer aux réflexions régionales concernant la structuration et le développement de l'offre en SSIAD
4. Harmoniser les pratiques en SSIAD et diffuser les bonnes pratiques

Spécifiques

5. Organiser les rencontres régionales annuelles en fonction des thématiques recensées
6. Communiquer sur l'existence du réseau
7. Accompagner les acteurs de territoire et en être le relais auprès de l'ARS

Particularités de la fonction

- Les membres du COFIL ont une fonction d'interface entre les IDEC de SSIAD et SPASAD en expérimentation et l'ARS.
- Les membres s'engagent sur une durée prévisionnelle de 3 ans à raison de 3 à 4 réunions par an.
- Les membres du COFIL sont prioritairement Chef de Service ou à défaut (si absence de chef de service au sein de la structure) IDEC de structures publiques ou privées, en activité sur la région Bourgogne Franche Comté.

Qualification et savoir-faire requis

Statut de cadre obligatoire.

Expérience dans le management.

Connaissances et compétences requises pour le poste :

- Avoir une connaissance actualisée du fonctionnement et de l'organisation des SSIAD
- Assurer une veille réglementaire
- Etre force de propositions.
- Etre à l'écoute.
- Savoir s'informer, informer, former.
- Avoir une capacité d'analyse, recherche de solutions.
- Se remettre en question.
- S'organiser. S'adapter. Négocier.
- Travailler en équipe.
- Etre responsable, autonome
- Etre disponible.
- Etre respectueux, diplomate.